ÉLECTIONS CAP · CCP · 7 → 10 DÉC. 2026

L'ÉGALITÉ PRO NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE CONSTRUIT !

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

UN ACCORD SIGNÉ PAR LA CGT, DES ÉCARTS QUI PERSISTENT

Budget de correction des écarts salariaux, objectifs de féminisation des recrutements et des formations : l'accord du 10 décembre 2025 contient des avancées portées par la CGT. Mais les chiffres 2025 de la direction le confirment : les carrières des femmes avancent toujours moins vite.

8,7 ans
en moyenne pour qu'une femme obtienne une promotion, contre 7,9 ans pour un homme (promotions de 2025).

1,9 %
des femmes à temps partiel ont été promues en 2025, contre 4,2 % en 2023. L'accord vise pourtant une évolution équivalente à celle des temps pleins.

3,3 %
d'écart de rémunération moyenne entre femmes et hommes, toutes bandes confondues ; 9,4 % dans la bande G.

DERRIÈRE CHAQUE ÉCART, DES CARRIÈRES FREINÉES.

DES DROITS À FAIRE VALOIR

Soutenus par la CGT, ils existent et restent trop peu connus :

- le télétravail occasionnel, facilité pour les parents pendant les 12 mois après la naissance ou l'accueil de l'enfant ;
- un temps partiel parental, nouveau depuis le 1er juillet 2026 (enfant de 3 à 10 ans) ;
- pour le ou la conjoint·e, une autorisation d'absence pour trois examens prénataux (ou de PMA).

LES ÉCARTS, ON LES REND VISIBLES

La CGT a obtenu le suivi genré de la mobilité interne et veille à l'application des mesures de correction salariale. Les chiffres le justifient : trois salarié·es à temps partiel sur quatre sont des femmes, et fin 2025, 7264 femmes n'avaient eu aucune promotion depuis dix ans.

> **La CGT veille à ce que l'égalité ne reste pas un engagement sur le papier !**

DISCRIMINATIONS : TOLÉRANCE ZÉRO

Prévenir les discriminations, combattre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles : personne ne doit être pénalisé·e pour son origine, son sexe, son orientation sexuelle, sa religion, son état de santé, son apparence ou son engagement syndical. Au 31 juillet 2026, à peine plus d'un·e salarié·e sur deux (50,8 %) avait suivi la formation « Agir contre le sexisme ordinaire ».

AVEC VOUS, LA CGT FAPT S'ENGAGE POUR :

- Un budget de rattrapage à la hauteur des écarts et le respect de « à travail de valeur égale, salaire égal »
- Des critères de promotion transparents et l'accès effectif des femmes aux responsabilités, sans « plafond de verre »
- De véritables temps complets, choisis et stables
- La revalorisation des métiers exercés majoritairement par des femmes
- Des référent·es VSS doté·es de vraies heures de délégation et la protection systématique des victimes
- De nouvelles négociations : égalité pro, équilibre vie privée-vie professionnelle, lutte contre les discriminations

VOTER CGT, C'EST FAIRE VIVRE LES DROITS !

Du 7 au 10 décembre, élisez des représentant·es CGT qui défendront chaque carrière, sans discrimination.

À VOS CÔTÉS POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS !

JE VOTE CGT

du 7 au 10 décembre 2026

www.cgt-fapt.fr

POUR MA CARRIÈRE
POUR MA PROMOTION
POUR MES DROITS



JE ME SYNDIQUE

Fédération CGT FAPT · 263, rue de Paris, Case 545, 93515 Montreuil Cedex · www.cgt-fapt.fr · orange@cgt-fapt.fr
Ne pas jeter sur la voie publique · Imprimé par nos soins · Fédération CGT FAPT · 26 novembre 2026

ÉLECTIONS CAP · CCP DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Vote électronique, du lundi 7 décembre 14 h au jeudi 10 décembre 17 h.

C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ QUI VOUS DÉFEND !

CE QUI SE JOUE DU 7 AU 10 DÉCEMBRE

VOS CAP (FONCTIONNAIRES) ET VOS CCP (SALARIÉ·ES DE DROIT PRIVÉ) : RÉDUITES À LA SANCTION

98 %
des dossiers des commissions paritaires d'Orange relèvent de la discipline

9 sur 11
avis rendus par les trois CAP en 2025 étaient disciplinaires

86
avis rendus par les CCP en 2025, tous disciplinaires

82
dossiers suivis par an en moyenne par nos élu·es

Nous présentons des listes de candidat·es en poste, qui exercent les mêmes métiers que vous et connaissent vos conditions de travail parce qu'elles et ils les vivent.

CE QUE VOS ÉLU·ES CGT FERONT POUR VOUS

01 **Vous recevoir avant la commission** · Préparer votre défense avec vous, exiger toutes les pièces du dossier, faire respecter vos droits : assistance, délais, recours.

02 **Porter les causes réelles** · Organisation du travail, charge, objectifs imposés, santé, difficultés sociales : versées au dossier, pas traitées comme des fautes.

03 **Contester la disproportion** · Entre les faits reprochés et la sanction envisagée ; refuser les sanctions « exemplaires » destinées à faire peur.

04 **Rouvrir les commissions à la carrière** · Faire des CAP et des CCP de vrais lieux de recours : carrière, mobilité choisie, appréciation, temps partiel, télétravail.

NOUS NOUS BATTRONS POUR

- Le 13e mois et l'égalité salariale immédiate entre les femmes et les hommes, pour toutes et tous.
- **FONCTIONNAIRES** Le grade supérieur au plus tard après 10 ans d'ancienneté, sans obligation de changer de poste.
- **FONCTIONNAIRES** Une promotion « coup de chapeau » avant le départ en retraite et à la signature du TPS.
- **FONCTIONNAIRES** La revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires.
- **SALARIÉ·ES DE DROIT PRIVÉ** Des promotions après 10 ans sans promotion.
- **SALARIÉ·ES DE DROIT PRIVÉ CADRES** La fin du sous-positionnement des métiers hérité de l'ARCQ.

VOTER, C'EST 3 MINUTES

COMMENT VOTER

1. Du lundi 7 décembre 14 h au jeudi 10 décembre 17 h, sur le site de vote (+ d'infos : site CGT FAPT spécial CAP-CCP).
2. Votre code d'accès (courrier ou coffre-fort Digiposte), votre date de naissance et les 4 derniers chiffres de votre identifiant RH (bulletin de paie).
3. Code oublié : demandez un nouveau code depuis la page « code perdu » du site de vote, ou assistance au 0 800 503 505.

À VOS CÔTÉS POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS !

JE VOTE CGT

du 7 au 10 décembre 2026

www.cgt-fapt.fr

POUR MA CARRIÈRE
POUR MA PROMOTION
POUR MES DROITS



JE ME SYNDIQUE

Fédération CGT FAPT · 263, rue de Paris, Case 545, 93515 Montreuil Cedex · www.cgt-fapt.fr · orange@cgt-fapt.fr
Ne pas jeter sur la voie publique · Imprimé par nos soins · Fédération CGT FAPT · 26 novembre 2026